

Médecins pour Demain

Chères Patientes, chers Patients,

Il me tenait à cœur de vous informer avec mes mots de ce qui se joue actuellement. L'avenir de la médecine libérale est incertain.

Les politiques de santé ont mis à mal notre système de santé ces dernières décennies. Vous éprouvez de plus en plus de difficultés pour accéder aux soins. Nous en sommes conscients mais pas responsables. Il y a eu la baisse du fameux *numerus clausus* dans les années 80 et 90. Il y a maintenant un manque d'attractivité de la médecine libérale qui « tue » les vocations des jeunes. Le nombre de médecins va continuer de diminuer pendant les dix prochaines années.

Le gouvernement vient de passer en force avec le 49.3 la quatrième année d'internat (10^{ème} année de médecine) afin d'envoyer les internes dans les déserts médicaux.

Cela ne résoudra pas la problématique car les médecins seront toujours aussi peu nombreux et que les déserts médicaux sont partout. Au contraire, cette contrainte supplémentaire risque d'en décourager une partie qui pourra abandonner médecine, exercer en salariat, s'expatrier.

Nous concernant, médecins libéraux installés, le projet 2023 est de nous reléguer au rang d'animateur d'une équipe de soins. Nous nous chargerons des cas les plus complexes rémunérés sans peu de changement par rapport à la situation actuelle (25€) tandis que les autres professionnels (pharmaciens, kinés, infirmiers) se chargeront des cas les plus simples. Si délégation de tâches il y a, elle doit être à l'initiative du médecin et chaque professionnel doit être responsable de ses actes.

Nous avons formulé de multiples propositions qui permettraient d'améliorer l'accès aux soins. Nous ne comprenons pas les rédacteurs du projet actuel restés hermétiques à toutes les suggestions issues du terrain. Nous pensons qu'à l'inverse, leur projet réduira la qualité des soins et diminuera encore l'attractivité de notre profession.



Nous serons conduits à mener des actions dans les semaines à venir avec l'objectif de sauver ce que nous considérons comme notre vocation.

Nous demanderons de fortes revalorisations de l'acte de consultation pour se rapprocher de la moyenne européenne, au moins au niveau de ce que l'assurance maladie propose de verser aux infirmiers en pratique avancée : 50€.

Cette revalorisation nous permettra d'embaucher du personnel, d'investir dans du matériel, de nous former davantage. Tout ceci nous permettra de suivre plus de patients (donc moins de patients sans médecin, moins d'attente pour un rendez-vous). Cette revalorisation motivera les jeunes médecins à choisir l'exercice libéral.

Nous nous proposons également de renoncer à des subventions et forfaits versés par les instances de plusieurs dizaines de milliers d'euros que nous touchons chaque année. Ces subventions constituent principalement des effets d'aubaine, n'améliorent pas l'accès aux soins ni leur qualité. Il faut ajouter que ces subventions et forfaits structure, ROSP, CPTS, MSP, PSLA etc. qui n'ont jamais fait la preuve de leur utilité médicale, génèrent une surcharge de travail administratif qui nous fait perdre beaucoup de temps et donc nous empêche de suivre plus de patients. Il nous semblerait plus opportun d'investir dans le soin et les soignants eux-mêmes.

Devant l'absence d'écoute, de plus en plus de médecins parlent de se déconventionner de l'Assurance Maladie, c'est-à-dire que leurs tarifs seront librement fixés et que vous ne serez pas du tout remboursés par l'assurance maladie en allant les consulter. Or, nous sommes attachés à l'égalité d'accès aux soins et ne voulons pas de ce modèle de santé à deux vitesses en France. Nous luttons pour vous dans ce but.

Je pensais vous devoir ces explications sur cet enjeu. Je tenais aussi à vous remercier car vous êtes notre force et notre principale considération.

Votre médecin,

